AGUTTES
ONLINE

LA ROLEX SEA-DWELLER
« COMEX 2124 »

9 novembre 2021

CONTACTS POUR CETTE VENTE

Responsable de la vente

Adeline Juguet
+33 (0)1 41 92 06 47
juguet@aguttes.com

Directeur du pôle
Art de vivre & Collections

Philippine Dupré la Tour
duprelatour@aguttes.com

Expert

Geoffroy Ader
+33 (0)6 48 03 58 79
geoffroy@aderwatches.com

Relations acheteurs

+33 (0)4 37 24 24 22
buyer@aguttes.com

Relations Asie

Aguttes 拍卖公司可提供中文服务
(普通话及粤语), 请直接联系
jiayou@aguttes.com

Département communication

Sébastien Fernandes
fernandes@aguttes.com

Relations médias

Anne-Sophie Philippon
+33 (0)6 27 96 28 86
rp@lepetitstudiolo.fr

LA ROLEX SEA-DWELLER « COMEX 2124 »

Cette montre portera le numéro de lot 11
dans la vente Montres de collection exclusivement en ligne

Du mercredi 27 octobre au mardi 9 novembre 2021
Fin des enchères à 17h

Exposition sur rendez-vous

Jusqu'au mardi 9 novembre : +33 (0)1 41 92 06 47

Exposition publique

Aguttes Neuilly
Mardi 9 novembre : 10h - 13h et 14h - 16h30

AGUTTES

Président Claude Aguttes

Associés
Directeurs associés
Philippine Dupré la Tour
Charlotte Aguttes-Reynier

Associés
Sophie Perrine, Gautier Rossignol,
Maximilien Aguttes

SAS Claude Aguttes
(SVV 2002-209)

Commissaires-priseurs habilités
Claude Aguttes, Sophie Perrine,
Pierre-Alban Vinquant

SELARL Aguttes & Perrine
Commissaire-priseur judiciaire

Cliquez et enchérissez sur **online.aguttes.com**

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue.
Nous attirons votre attention sur les lots suivis de +, °, *, #, ##, ~
pour lesquels s'appliquent des conditions particulières.

Aguttes Neuilly
164 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

AVANT-PROPOS

par Philippine Dupré la Tour
Directeur du pôle Art de vivre & Collections

par Geoffroy Ader
Expert

Deux départements dont j'ai le plaisir d'avoir la charge ont en commun une spécificité forte que j'aime particulièrement. Ces bijoux et ces montres, que nous avons l'honneur de nous voir confier à la vente, sont très souvent chargés d'histoire et de souvenirs, allant du plus intime au plus spectaculaire.

Ils témoignent de la vie des hommes et des femmes qui les ont portés, à même la peau.

Le propriétaire de la montre dont nous espérons retranscrire fidèlement l'histoire dans les pages qui vont suivre en est le parfait exemple et je tiens à le remercier tout particulièrement de la confiance qu'il nous témoigne.

Toute ma gratitude va également vers les nombreux collectionneurs qui ont choisi notre maison.

Nous espérons que cette vente sera le reflet des plus belles heures passées aux poignets de celles et ceux qui les ont portés.

Reine des mers et océans

Depuis 1926, date de la création de la première montre étanche sous le nom de code « Oyster », Rolex aura sans aucun doute révolutionné le monde des montres de plongées.

C'est la vision d'un homme au début du siècle dernier, Hans Wilsdorf, qui a donné naissance à un mythe qui a largement contribué au succès de la montre bracelet et dont la marque est devenue aujourd'hui une icône.

De la Submariner à la Sea-Dweller, les mers et les océans de la planète n'ont plus de secret pour Rolex qui a accompagné les plongeurs en tous genres. Du simple amateur au professionnel de la Comex, il y a toujours ce point commun entre les uns et les autres, le dépassement de soi-même avec l'outil idéal, parfaitement adapté au monde aquatique. Voilà ce qui a construit la légende de Rolex bien au-delà des simples clichés, c'est la montre bracelet par excellence qui accompagne l'être humain dans ses exploits en milieu hostile, parfois au péril de sa vie.

La « Comex Sea-Dweller » en est le parfait exemple, l'aboutissement de nombreuses recherches validées au travers de plongées, ayant pour but de fabriquer la « montre-outil » par excellence. De la « montre-outil » à l'origine, la Rolex Comex est devenue au fil du temps le trophée « vintage » pour de nombreux collectionneurs, ce qui fait de « la marque à la couronne » la reine des mers et océans.

1
ROLEX

Sea-Dweller 2000 ft=600 m « COMEX 2124 »

Ref. 1665 - No. 5746356

Montre bracelet de plongée en acier livrée par ROLEX SA à la COMEX SERVICES SA

Boîtier rond, couronne et fond vissé, le dos marqué « ROLEX COMEX 2124 ». Carrure avec valve à hélium. Lunette tournante graduée 60 minutes pour calculer les temps de plongée.

Cadran noir dit « rail dial », index « points » et « bâtons » avec aiguilles luminescentes, trotteuse centrale, date à guichet et minuterie chemin de fer. Signature « COMEX ».

Mouvement mécanique à remontage automatique, 26 rubis, Cal. 1570, ajusté 5 positions, balancier mono-métallique, spiral et antichoc.

Bracelet/fermoir *Oyster* en acier avec fermoir déployant à fermeture *Oyster-Lock*.

Accessoires un écrin et sa sur-boîte avec un sticker « 1665/0/B », certificat de garantie en date du 27 novembre 1979 portant la mention manuscrite « ROLEX SA C/O COMEX SERVICES SA », deux maillons supplémentaires et deux tags, une ancre numrotée 610, un protège document avec deux livrets *Rolex Oyster* et *Submariner*.

Diam. 39 mm

Provenance
Acquise directement auprès de la Comex, par un plongeur devenu ensuite pilote de ligne Air France tout au long de sa carrière professionnelle. Cette montre est toujours restée au poignet de son premier propriétaire avec tous ses accessoires d'origine.

70 000 - 100 000 €

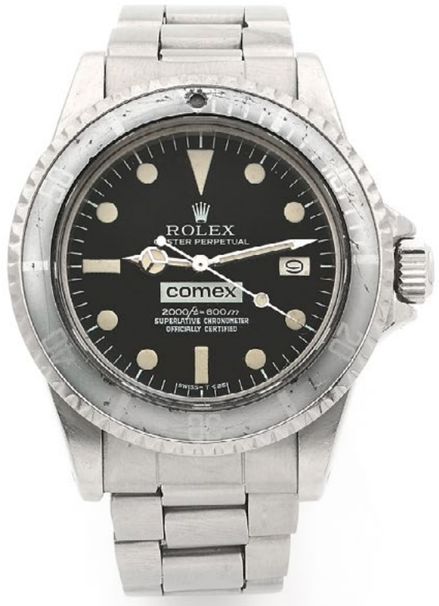

« Voilà ce qui a construit la légende de Rolex bien au-delà des simples clichés, c'est la montre bracelet par excellence qui accompagne l'être humain dans ses exploits en milieu hostile, parfois au péril de sa vie. »

Geoffoy Ader, expert

La marque Rolex s'est inscrite dans l'Histoire en accompagnant de nombreux records du monde. Sponsor et souvent partenaire des sports les plus extrêmes tels que le sport automobile, le tennis, l'équitation, la voile, le golf ou encore la plongée sous-marine, son nom est lié aux grandes innovations dans ces domaines de pointe. Rolex soutient ceux qui repoussent les limites et qui ouvrent le champ des possibles.

Réputées pour leur précision et leur longévité, les montres Rolex sont à l'épreuve du temps. Elles sont des compagnes de vie pour leurs propriétaires, témoins de chacun de leurs exploits.

Portrait d'Henri-Germain Delauze ©Comex

Walsh et Piccard sur le « Trieste » ©Rolex

QUELQUES DATES

1926 Premier boîtier du monde véritablement étanche à l'eau, universellement connu désormais sous le nom de Rolex Oyster.

1931 Invention du modèle Perpetual muni d'un mécanisme de remontage automatique à rotor, précurseur de toutes les montres automatiques modernes.

1945 Création de la Rolex Datejust, premier chronomètre étanche, automatique et indiquant la date dans un guichet pratiqué dans le cadran.

1953 Première montre-bracelet pour le plongeur autonome : La Rolex « Submariner ». Elle est la première montre de plongée étanche jusqu'à 100 mètres. Sa lunette tournante permet aux plongeurs de lire leur temps d'immersion.

1960 L'expédition Trieste dirigée par le Lieutenant Don Walsh, accompagné de Jacques Piccard, atteint pour la première fois dans l'histoire le point le plus profond des océans. Lors de cette plongée dans la fosse des Mariannes, le bathyscaphe Trieste descend à une profondeur record de 10 916 mètres avec, fixée sur sa coque, une montre expérimentale, baptisée Deep Sea Special. Elle subit alors une pression de plus d'une tonne au centimètre carré. Au retour, Jacques Piccard constate que la Rolex fonctionne encore parfaitement.

1967 Lancement de la Rolex Oyster Perpetual « Sea-Dweller » garantie étanche jusqu'à 610 m de profondeur. Il s'agit de la première montre de plongée munie d'une valve à hélium, de sorte que, durant les longues phases de décompression en chambre hyperbare, l'hélium présent dans les mélanges gazeux puisse s'échapper de la montre sans risquer de l'endommager.

1971 Une relation privilégiée s'instaure entre Rolex et la COMEX, la Compagnie maritime d'expertises, dont les plongeurs portent des Rolex Sea-Dweller dans le cadre de leur travail en eaux profondes. Cette entreprise dirigée par Henri-Germain Delauze a joué un rôle pionnier dans la plongée en grande profondeur et demeure une référence mondialement reconnue dans l'ingénierie hyperbare et les travaux sous-marins. La relation entre Rolex et la COMEX est toujours aussi forte aujourd'hui, comme en témoigne la cuve hyperbare mise au point spécialement par la société marseillaise pour tester les Rolex Deepsea.

1978 Rolex lance la Sea-Dweller 4000, étanche jusqu'à une profondeur de 1 220 mètres.

2012 Le 26 mars 2012, le réalisateur et explorateur en résidence à National Geographic James Cameron descend dans la fosse des Mariannes, effectuant la plus profonde plongée en solitaire jamais réalisée. C'était la première plongée habitée au point le plus profond de la fosse, Challenger Deep, depuis l'expédition en duo à bord du Trieste en 1960. Un seul passager était de la partie en ces deux occasions : une montre Rolex.

LA COMEX

Une formidable histoire industrielle et technologique

La Comex (Compagnie Maritime d'Expertises) a été fondée en 1961 par Henri Germain Delauze (1929-2012). Cette société marseillaise, pionnière mondiale dans le développement des technologies humaine et robotique dans des environnements extrêmes, fait intervenir en milieu marin des plongeurs techniciens formés à repousser leurs limites.

La passion pour la mer et ses richesses animent cette société qui devient rapidement *leader* sur le marché international du pétrole offshore et première société mondiale d'ingénierie, de technologie et d'interventions sous-marines. Parallèlement la Comex développe des programmes de recherche dans des Centres d'Essais Hyperbares qui aboutiront à de spectaculaires avancées sur les différents mélanges respiratoires employés en plongée profonde.

La Comex aura été le laboratoire de développement le plus avancé des montres de plongée de la marque Rolex. Depuis la toute première en 1953, avant même leur partenariat, sous le modèle Submariner jusqu'aux modèles les plus récents, la marque n'aura de cesse de développer de nombreux brevets sur la résistance aux grandes profondeurs. La Sea-Dweller, née en 1967 est l'un des aboutissements les plus remarquables.

ROLEX À L'EPREUVE DE L'EAU

La Rolex Oyster inventée en 1926 fut la première montre-bracelet véritablement étanche à l'eau. Paradoxalement, ce n'est pas pour les nageurs qu'elle fut créée mais simplement pour offrir au mouvement de précision de la montre une protection impeccable.
Rolex alla plus loin en prouvant l'étanchéité de ce nouveau modèle de montre dès 1927 avec l'exploit de la jeune nageuse anglaise Mercedes Gleitze. Equipée d'une Oyster de Rolex, elle traversa la Manche. La traversée dura 10 heures et la montre sortit de l'eau en parfait état de marche. Pour célébrer l'exploit, Hans Wilsdorf, fondateur et directeur de Rolex, demanda une parution en une du quotidien londonien *Daily Mail*.

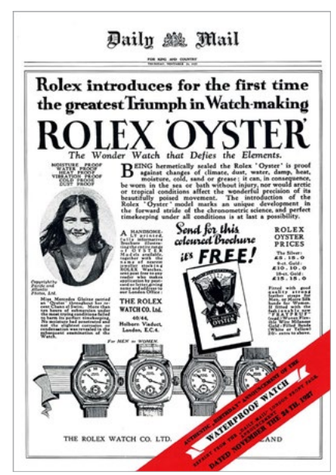
Daily Mail

Rolex introduces for the first time the greatest Triumph in Watch-making

ROLEX 'OYSTER'

The Wonder Watch that Defies the Elements.

BEING hermetically sealed the Rolex 'Oyster' is proof against changes of climate, dust, water, damp, heat, moisture, cold, sand or grease; it can, in consequence, be worn in the sea or bath without injury, nor would arctic or tropical conditions affect the wonderful precision of its beautifully poised movement. The introduction of the Rolex 'Oyster' model marks an unique development in the forward stride of the chronometric science, and perfect timekeeping under all conditions is at last a possibility.

A HANDSOME, 14 CARAT, GOLD MOUNTED WATCH, WITH SUPERIOR MOVEMENT, MADE AGAINST THE ROLEX 'OYSTER' of course BEARS THE ROLEX Watches Guarantee, and makes an admirable gift, and may be purchased from any reputable jeweller.

Send for this coloured Brochure its FREE!

ROLEX OYSTER PRICES

THE ROLEX WATCH CO. Ltd.

49/54, Holborn Viaduct, London, E.C.1.

For MEN or WOMEN

WATERPROOF WATCH

THE ROLEX WATCH CO. LTD. ... AND

Illustration Daily Mail novembre 1927 ©Rolex

Le boîtier de l'Oyster est toujours taillé dans la masse, qu'il s'agisse d'acier, d'or ou de platine. De la barre de métal au produit fini, il ne faut pas moins de 162 opérations. Et plus de 30 encore pour la couronne de remontoir qui se visse contre le boîtier.
Le *rotor perpetual*, inventé par Rolex en 1931, perfectionné au cours des ans, remonte le mouvement de la montre régulièrement, sans bruit, au moindre geste du poignet, à longueur d'année. Le *rotor perpetual* est une masse qui pivote librement sur un axe, dans les deux sens, et assure au ressort une tension constante, gage de précision de longue durée.
Les montres Rolex garanties étanches à l'eau ont toujours été munies d'une couronne à vis brevetées Twinlock ou Triplock selon les modèles. Aussi efficaces que le sas d'un sous-marin, elles assurent à la montre une étanchéité incomparable.

ROLEX COMEX

Les montres de plongée par excellence

Dans les années 1970 Rolex s'associe avec la Comex, à l'initiative du président de la marque horlogère André Heiniger. Rolex conçoit alors officiellement pour ces plongeurs deux modèles de montres : la Comex « Submariner » et la Comex « Sea-Dweller ». Chacun d'entre eux reçoit sa propre montre Rolex, qu'il portera lors de ses missions. Leurs dénominateurs communs sont une étanchéité à toute épreuve et une forte résistance à la pression grâce à leur valve d'échappement à hélium.

L'exploration sous-marine se développant dans les années 1970, la recherche autour du matériel destiné à atteindre des profondeurs toujours plus grandes se trouve en plein essor.

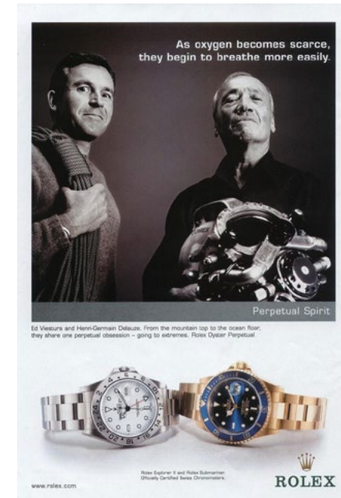

Publicité Rolex de 1990 avec Henri-Germain Delauze et Ed Viesturs ©Anciencomex.com

Sous l'eau, les plongeurs vivent dans une atmosphère artificielle, constituée de certains mélanges gazeux, généralement à fort pourcentage d'hélium. Les molécules extrêmement fines et légères de ces mélanges pénètrent lentement dans la montre sans, pour autant, en altérer le fonctionnement. À l'inverse, lors de la décompression due à la remontée, le mélange gazeux doit pouvoir s'échapper rapidement afin de ne pas risquer de faire exploser la montre. Ces montres dites « outils professionnels » ont souvent été l'occasion pour tous les plongeurs de la Comex de tester la solidité et la robustesse de ces blocs d'acier parfaitement étanches et résistants aux chocs les plus extrêmes dans des plongées qui présentaient des risques importants.

La Sea-Dweller devient le meilleur compagnon des plongeurs sur des missions périlleuses.

« Du nadir au Zénith,
en passant par la Terre. »

ROLEX COMEX SEA-DWELLER

La montre d'un aventurier

« Du nadir au Zénith, en passant par la Terre » tel fut le parcours de cette montre et de son propriétaire.

Notre montre, fait inhabituel, n'a appartenu jusqu'à aujourd'hui qu'à un seul et unique propriétaire qui l'a précieusement conservée avec tous ses accessoires d'origine.

Cette montre lui avait été transmise en dotation à son départ de la Comex où il fit un passage de plongeur sur une courte durée à la fin des années 1970. Elle l'accompagne ensuite tout au long de sa carrière de pilote chez Air France, lors de vols longs courriers (comme en témoigne cette image d'archives du pilote dans le cockpit de son avion portant sa « COMEX 2124 »). Dans les airs, sur terre et dans les mers à l'occasion de plongée amateurs, elle parcourt les quatre coins du monde au poignet de cet aventurier. Sa très belle « patine » sur la lunette en témoigne et illustre parfaitement « les usures d'usage ».

©DR

ROLEX SEA-DWELLER 1665 COMEX

Un modèle rare

Rares sont les spécimens de « Rolex Comex » aujourd'hui sur le marché à avoir accompagné le poignet de leur premier propriétaire. Notre exemple est d'autant plus rare dans cette première version de la Sea-Dweller produite sous la référence 1665 entre 1977 et 1981 et ayant succédé à la fameuse référence 5514, première du genre avec la remarquable valve à hélium, signe distinctif également du modèle Sea-Dweller.

Capable de plongées beaucoup plus profondes, la référence 1665 a été introduite par Rolex pour la première fois dans un catalogue de 1967 mais n'a fait l'objet d'une commercialisation de la part de la marque Rolex qu'à partir de 1971.

Plusieurs évolutions de la Rolex de plongée équipée d'une valve à hélium sont connues du monde des collectionneurs, notamment la toute première qui porte au dos l'inscription « patent pending » (brevet en instance) puisque le brevet d'invention a mis beaucoup de temps à être homologué.
La première des Sea-Dweller reste la fameuse « SEA-DWELLER SUBMARINER 2000 » sur laquelle on retrouve pour certains exemples de la première génération cette inscription « patent pending », reconnaissable par sa couleur rouge, dit « double red sea-dweller ».

L'inscription rouge fut remplacée par une version blanche en 1977, date à laquelle fut mise en place le contrat entre la COMEX SA et ROLEX SA pour délivrer une nouvelle série de montres de plongée avec une profondeur plus élevées sous la fameuse référence 1665, modèle Sea-Dweller.

Nombre de publicités Rolex ont vanté les mérites de la fameuse Sea-Dweller, comme en témoignent certaines pièces historiques utilisées lors de missions en caissons pressurisés avec le soutien de la COMEX.

Les numérotations au dos du boîtier sur cette série ultra confidentielle sont estimées entre 2000 et 2300, ce qui correspond à un nombre limité de 300 exemplaires livrés à la COMEX à cette époque qui couvre une période charnière pour le développement de cette entreprise spécialisée.

Ce rare modèle, dans cette configuration, compte parmi les plus recherchés des collectionneurs.
Un exemple de ROLEX COMEX SEA-DWELLER sous la référence 1665 est décrite et illustrée dans l'ouvrage de référence *100 Superlative Rolex Watches* par John Golberger, pp. 222 & 223.

« Vous portez maintenant l'une des montres
les plus prestigieuses du monde et vous le savez.
Vos amis, vos connaissances, ceux qui portent
déjà une Rolex et ceux qui voudraient en avoir
une le savent aussi. »

Extrait de la brochure Rolex accompagnant l'achat d'une montre.

MONTRES DE COLLECTION

ONLINE ONLY

Enchères
du 27 octobre au 9 novembre 2021

Rolex
Réf. 116759 SARU - GMT Master II

Rolex
Réf. 1675 - GMT Master

Rolex
Réf 6542 - GMT Master

OÙ QUE VOUS SOYEZ,
CLIQUEZ ET ENCHÉRISSEZ
SUR **ONLINE.AGUTTES.COM**

AGUTTES
ONLINE

Contact : Adeline Juguet
+33 (0)1 41 92 06 47 - juguet@aguttes.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros (€).
Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 30% TTC.
Le fait pour le Client de porter une enchère emporte de manière irrévocable acceptation des frais de la vente.
° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.
Tous les lots sont visibles lors des expositions ou sur demande à nos équipes, cependant en cette période de confinement les photos valent exposition. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif. L'état de conservation des œuvres n'est pas toujours précisé. L'absence de précisions ne signifie pas que le lot est en bon état. Lorsque l'état est précisé cela n'est fait qu'à titre indicatif. Rien ne remplace l'examen des lots par l'acquéreur. Cependant nos équipes se tiennent à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur communiquer des photos complémentaires, vidéos et/ou rapports de conditions afin qu'ils puissent se faire leur propre opinion. Des restaurations ou accidents peuvent ne pas être visibles sur les photos communiquées. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations ou accidents une fois l'adjudication prononcée. Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique.
Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

ENCHÈRES

L'enchérisseur peut porter ses enchères à sa convenance, dès l'ouverture de la vente et durant toute sa période de mise en ligne et ce jusque dans les dernières minutes. Toute enchère portée est définitive. Si l'enchérisseur perd la main sur un lot lors des dernières minutes d'enchère, il ne recevra pas d'e-mail d'information. Il est donc toujours recommandé de suivre la vente lors des enchères finales ou de renseigner son enchère maximum. Le système les portera pour l'enchérisseur jusqu'à son enchère maximum sans qu'il ne soit derrière son écran. Les lots sont numérotés selon un ordre de passage qui correspondant à l'ordre de fin des enchères « prévue ».
Une heure de fin d'enchères prévisionnelle est indiquée pour chaque lot de la vente. Attention, les enchères peuvent se prolonger au-delà de cette heure car le chronomètre se relance d'une minute à chaque nouvelle enchère portée au cours des 60 dernières secondes. L'enchérisseur qui portera l'offre la plus élevée sera l'adjudicataire.
En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agrée par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire- priseur lié à un disfonctionnement éventuel de la plateforme le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.
La société Aguttes ne saurait être tenue pour responsable d'un disfonctionnement de la plateforme ou d'une interruption de connexion au cours d'une vente de nature à empêcher un acheteur d'enchérir.
Les ventes online se finissent selon un chronomètre renseigné sur chaque lot. La SAS Claude Aguttes ne saurait être tenue responsable d'un décalage de chronomètre du a un décalage horaire ou autre disfonctionnement. L'interruption ou le ralentissement d'une connexion ne seront pas de la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et ne pourront remettre en cause par un éventuel acquéreur la clôture des enchères.

RETRAIT DES ACHATS

Si vous payez a distance, le retrait de votre achat ne pourra se faire qu'après réception du bordereau acquitté confirmant la bonne réception de votre paiement par nos services. Ce bordereau vous sera envoyé dans les 24 à 48h après votre paiement. Les lots seront à enlever sur rendez-vous, une fois le paiement encaissé, au 164 bis, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.
Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots par le transporteur de leur choix dans les meilleurs délais* afin d'éviter ces frais de magasinage qui sont à régler avant l'enlèvement.
*En cas d'impossibilité d'enlèvement des lots du fait de la crise sanitaire actuelle, ces délais seront exceptionnellement prolongés selon accord spécifique avec le département de vente concerné.
Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

RÈGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.
Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.
Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :
• Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
· Jusqu'à 1 000 €
· Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler en ligne ou par virement bancaire.
Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjugé ne peut etre délivré à l'acheteur que lorsque la société en à perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.
• Paiement en ligne sur (jusqu'à 10 000 €)
https ://www.aguttes.com/paiement-en-ligne
• Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaires ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223
BIC NSMBFRPPXXX

• Carte bancaire : une commission de 1.1% TTC sera perçue pour tous les règlements > 50 000 €
• Carte American Express : une commission de 2.95% TTC sera perçue pour tous les règlements.
• Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
· Sur présentation de deux pièces d'identité
· Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
· La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
· Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

DÉFAUT DE PAIEMENT

Les règlements sont comptants.
La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :
- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné. En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes.

CONDITIONS OF SALE

The sale will be made in cash and conducted in Euros (€).
The buyers will pay, in addition to the bids, a fee of 30% VAT included.
The fact that the Client places a bid irrevocably implies acceptance of the sale costs.
Lots in which the SVV or one of its partners has a financial interest.

GUARANTEES

In accordance with the law, the information given in the catalogue is the responsibility of SAS Claude Aguttes and its expert, taking into account the corrections announced at the time of the presentation of the object and recorded in the sale's minutes. The attributions have been established taking into account scientific and artistic knowledge at the date of the sale. All lots can be viewed at the exhibitions or on request to our staff, however, in this period of confinement, the photos are considered to be the exhibition. The reproductions of the works in the catalogue are as faithful as possible, although differences in colour or tone may occur. Dimensions are given as an indication only. The state of conservation of the works is not always specified. The absence of details does not mean that the lot is in good condition. When condition is specified, this is done only as an indication. Nothing replaces the examination of the lots by the buyer. However, our teams are at the disposal of potential buyers to provide them with additional photos, videos and/or condition reports so that they can form their own opinion. Restorations or accidents may not be visible on the photos provided. No claims will be accepted regarding possible restorations or accidents once the auction has taken place. The condition reports requested from SAS Claude Aguttes and the expert prior to the sale are given for information only. They are not binding and cannot be the basis for any legal claim.
The French text is the official text which will be used in the event of a dispute. Descriptions in English and dimensions in inches are given as an indication only and cannot be the basis for a claim.

BIDS

The bidder may place bids at his convenience, from the opening of the sale and during the entire period of the sale until the last minutes. If the bidder loses a lot during the last minutes of the auction, he will not receive an information e-mail. It is therefore always recommended to follow the sale during the final auctions or to enter your maximum bid. The system will carry them for the bidder up to his maximum bid without him being behind his screen. The lots are numbered according to an order of passage which corresponds to the order of the "expected" end of the auction. A provisional end time is indicated for each lot in the sale. Please note that bidding may continue beyond this time as the timer restarts by one minute for each new bid placed during the last 60 seconds. The bidder with the highest bid will be the winner.

By placing a bid, the bidders assume personal responsibility for paying the auction price, increased by the costs to be paid by the buyer and any taxes or duties due. Unless there is a written agreement with SAS Claude Aguttes, prior to the sale, mentioning that the bidder is acting as a proxy for a third party identified and approved by SAS Claude Aguttes, the bidder is deemed to be acting in his own name. We remind our sellers that it is forbidden to bid directly on lots belonging to them. In the event of a double bid recognised by the auctioneer due to a possible malfunction of the platform, the lot will be put back up for sale, with all the amateurs present being able to bid on this second auction.
Aguttes shall not be held responsible for any malfunction of the platform or interruption of the connection during a sale that may prevent a buyer from bidding.
Online sales end according to a timer indicated on each lot. SAS Claude Aguttes cannot be held responsible for a time difference or any other malfunction. SAS Claude Aguttes cannot be held responsible for the interruption or slowing down of a connection and cannot be held responsible by a potential buyer for the closing of the auction.

COLLECTION OF PURCHASES

Lots can be collected by appointment, once payment has been received, at 164 bis avenue Charles de Gaulle in Neuilly sur Seine.
It is recommended that the successful bidders collect their lots by the carrier of their choice as soon as possible in order to avoid storage costs, which must be paid before collection.*
**In the event that it is impossible to collect the lots due to the current health crisis, these deadlines will exceptionally be extended by specific agreement with the sales department concerned.*
The auctioneer and the expert are not responsible for the storage of the lots in any way whatsoever. As soon as the item is sold, it will be under the full responsibility of the buyer.
The buyer will be responsible for insuring his acquisitions, and SAS Claude Aguttes declines all responsibility for any damage that the object may incur, and this as soon as the adjudication is pronounced.
The lots will be delivered to the buyer in person or to a third party designated by him and to whom he will have given an original power of attorney and a copy of his identity card.

PAYMENT OF PURCHASES

We strongly recommend that buyers pay us by credit card or bank transfer.
In accordance with article L.321-14 of the French Commercial Code, an auctioned item can only be delivered to the buyer when the company has received the price or when any guarantee has been given on the payment of the price by the buyer.
Legal means of payment accepted by the accounting department:

- Cash: (article L.112-6; article L.112-8 and article L.112-8 al 2 of the monetary and financial code)
- Up to €1,000
- Or up to €10,000 for individuals whose tax domicile is abroad (upon presentation of passport)
- We strongly recommend that buyers pay us online or by bank transfer.
In accordance with article L.321-14 of the French Commercial Code, an auctioned item can only be delivered to the buyer when the company has received the price or when any guarantee has been given on the payment of the price by the buyer.
- Online payment on (up to 10 000 €)
https://www.aguttes.com/paiement-en-ligne
- Bank transfer: The exact amount of the invoice (bank charges are not charged to the firm) from the buyer's account, indicating the invoice number

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223
BIC NSMBFRPPXXX

- Credit card: a commission of 1.1% VAT included will be charged for all payments > 50 000 €.
- American Express card: a commission of 2.95% including tax will be charged for all payments.
- Cheque: (If no other means of payment is possible)
- On presentation of two pieces of identification
- No delay in collection is accepted in the case of payment by cheque
- Delivery will only be possible twenty days after payment
- Foreign cheques are not accepted

DEFAULT OF PAYMENT

Payments are in cash.
SAS CLAUDE AGUTTES will claim from the defaulting buyer interest at the legal rate plus 5 points and the reimbursement of additional costs incurred by his default, with a minimum of 500€, including in the event of resale at an irresponsible bid:
- the difference between its auction price and the auction price obtained during the resale
- the costs generated by these new auctions

LEGISLATIVE AND JURISDICTIONAL COMPETENCE

In accordance with the law, it is specified that all civil liability claims arising from auctions and voluntary and judicial sales of furniture by public auction are subject to a five-year statute of limitations from the date of the auction. French law alone governs these general conditions of purchase. Any dispute relating to their existence, their validity, their enforceability against any bidder and purchaser, and their execution shall be settled by the competent court in the jurisdiction of Paris (France).

If a customer feels that he or she has not received a satisfactory response, he or she is advised to contact the head of the relevant department directly, as a matter of priority. In the absence of a response within the specified time limit, the customer may then contact customer service at serviceclients@aguttes.com, which is attached to the Quality Department of SVV Aguttes.

AVIS SPECIFIQUES
MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente.
Toutes les montres vendues par l'Etude Aguttes peuvent nécessiter une révision, les montres n'étant pas neuves, l'état de fonctionnement ne peut être garanti.
Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie toutes les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre Aguttes ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les cadrans restaurés ou repeints, constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne sont pas signalés. L'état des bracelets ainsi que l'étanchéité des montres à fond vissé ne sont pas garantis, ainsi que l'authenticité des boucles déployantes ou des boucles à ardillons. Pour les montres, les révisions, réglages, et l'étanchéité ainsi que l'état des bracelets restent à la charge de l'acquéreur.
Les descriptions concernant les écrins, boites, papiers, mode d'emplois et garanties ne sont données qu'à titre indicatif et n'ont pas de valeur.

IMPORTANT NOTICES
WATCHES

Condition descriptions of clocks and watches in the catalog, particularly references to defects and repairs, are provided as a service to buyers. Such descriptions are not necessarily complete. Therefore, prospective buyers must inspect all clocks and watches personally to determine the condition of all auctioned property. A timepiece sold by Aguttes may require revision. Auctioned clocks and watches not being new, it cannot be guaranteed that they work completely and properly.
An item is sold «as is». The absence of reference to a clock's or watch's condition does not imply that the lot is in good condition or free from defects, repairs or restoration. Theoretically, all watches have undergone repairs during their lifespan and can, in their current state, include non-original parts. Furthermore, Aguttes makes no declaration nor provides any warranty as to a timepiece's capacity to fully function. Dials that have been restored or repainted in an act of conservation are not considered a flaw and are therefore not reported.
The conditions of straps are not guaranteed. The airtightness and waterproofness of screw back case watches is not guaranteed. The authenticity of neither deployment nor tongue buckles is guaranteed. For watches, revisions, adjustments, and the state of sealing as well as the straps' conditions are strictly the buyer's responsibility.
Descriptions on boxes, papers, instruction manuals and guarantees are provided for information only and are of no contractual value (e.g., dimensions, validity, authenticity).

Comment acheter *chez Aguttes* ?

Buying at Aguttes ?

1

S'abonner à notre newsletter et nous suivre sur les réseaux sociaux

Être informé de notre actualité sur les réseaux sociaux

S'inscrire à la newsletter (QR code) pour être informé des *Temps forts* chez Aguttes, suivre les découvertes de nos spécialistes et recevoir les e-catalogues

Subscribe to Our Newsletter and Follow Us on Social Media

Subscribe to our newsletter and stay update about Aguttes' Highlights, receive Aguttes specialists' discoveries and e-catalogues.

Stay informed about our upcoming auctions and daily news with our social accounts.

2

Avant la vente, demander des informations au département sur un lot

Nous vous envoyons des informations complémentaires par e-mails : rapports de condition, certificats, provenance, photos...

Nous vous envoyons des photos et vidéos complémentaires par MMS, WhatsApp, WeChat.

Request the Specialists Departments for Information on a Lot Prior to Sale

We will send you additional information by e-mail: condition reports, certificate of authenticity, provenance, photos...

3

Échanger avec un spécialiste et voir l'objet

Nous vous accueillons pour une visite privée sur rendez-vous.

Nous vous proposons comme d'habitude de vous rendre à l'exposition publique quelques jours avant la vente.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous programmons une conversation audio ou vidéo pour échanger.

Meet our specialists

We will welcome you by appointment for a private viewing.

As usual, we will invite you to the public viewing taking place a few days prior to sale.

If you are unable to attend, we will schedule a conversation or video call to discuss further.

4

Enchérir

S'enregistrer pour enchérir par téléphone auprès de bid@aguttes.com

S'enregistrer pour enchérir sur le *live* (solution recommandée pour les lots à moins de 5 000 €)

Laisser une enchère maximum auprès de bid@aguttes.com

Venir et enchérir en salle

Place Your Bid

Contact bid@aguttes.com and register to bid by phone.

Register to bid live (recommended for lots under €5,000).

Submit an Absentee Bid at bid@aguttes.com and allow the auctioneer to execute this on your behalf.

Bid in person in our saleroom.

5

Payer et récupérer son lot

Régler son achat (idéalement paiement en ligne / carte ou virement bancaire)

Venir ensuite récupérer son lot ou missionner un transporteur

Pay and Receive Your Property

Pay for your purchase – online ideally: by credit card or bank transfer.

Come and pick up your property or insure shipping and delivery by carrier.

AGUTTES

Pour inclure vos biens, contactez-nous !
Estimations gratuites et confidentielles
sur rendez-vous

Aguttes Neuilly 164 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
Aguttes Lyon Les Brotteaux, 13 bis, place Jules Ferry, 69006 Lyon
Aguttes Bruxelles 9, rue des Minimes, 1000 Bruxelles

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

Arts d'Asie
Johanna Blancard de Léry
+33 (0)1 47 45 00 90 - delery@aguttes.com

Art contemporain & Photographie
Ophélie Guillerot
+33 (0)1 47 45 93 02 - guillerot@aguttes.com

Automobiles de collection
Automobilia
Gautier Rossignol
+33 (0)1 47 45 93 01 - rossignol@aguttes.com

Bijoux & Perles fines
Philippine Dupré la Tour
+33 (0)1 41 92 06 42 - duprelatour@aguttes.com

Design & Arts décoratifs du 20e siècle
Marie-Cécile Michel
+ 33 (0)1 47 45 08 22 - michel@aguttes.com

Art impressionniste & moderne
Pierre-Alban Vinquant
+33 (0)1 47 45 08 20 - vinquant@aguttes.com

Livres anciens & modernes
Affiches, Manuscrits & Autographes
Les collections Aristophil
Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

Mobilier, Sculptures & Objets d'Art
Grégoire de Thoury
+33 (0)1 41 92 06 46 - thoury@aguttes.com

Mode & bagagerie
Adeline Juguet
+33 (0)1 41 92 06 47 - juguet@aguttes.com

Montres
Philippine Dupré la Tour
+33 (0)1 41 92 06 42 - duprelatour@aguttes.com

Peintres d'Asie
Charlotte Aguttes-Reynier
+33 (0)1 41 92 06 49 - reynier@aguttes.com

Tableaux & Dessins anciens
Grégoire Lacroix
+33 (0)1 47 45 08 19 - lacroix@aguttes.com

Vins & Spiritueux
Pierre-Luc Nourry
+33 (0)1 47 45 91 50 - nourry@aguttes.com

Inventaires & partages
Claude Aguttes
Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Aix-en-Provence
Adrien Lacroix
+33 (0)6 69 33 85 94 - adrien@aguttes.com

Lyon
Marie de Calbiac
+33 (0)4 37 24 24 28 - calbiac@aguttes.com

Nord-Ouest
Audrey Mouterde
+33 (0)7 62 87 10 69 - mouterde@aguttes.com

Bruxelles
Charlotte Micheels
+32 (0)2 311 65 26 - micheels@aguttes.com

Rolex Daytona « Patrizzi ». **Vendue 58 500 € le 10 décembre 2020**

RENDEZ-VOUS *chez Aguttes*

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021

Calendrier des ventes

25·10
ART CONTEMPORAIN
DE L'APRÈS-GUERRE
À NOS JOURS
Aguttes Neuilly

26·10
BAGAGERIE
& ACCESSOIRES DE LUXE
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

03·11
LIVRES & ŒUVRES
SUR PAPIER
Aguttes Neuilly

04·11
AUTOMOBILIA
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

09·11
MONTRES
DE COLLECTION
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

16·11
ART IMPRESSIONNISTE
& MODERNE
Aguttes Neuilly

22·11
BIJOUX
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

23·11
DESIGN DU 20e SIÈCLE
Aguttes Neuilly

23·11
LE MANUSCRIT
D'EINSTEIN ET BESSO
Christie's Paris

25·11
MAÎTRES ANCIENS
TABLEAUX & DESSINS
Aguttes Neuilly

29·11
PEINTRES D'ASIE,
ŒUVRES MAJEURES
Aguttes Neuilly

30·11
ARTS D'ASIE
Aguttes Neuilly

01·12
COLLECTION SINGULIÈRE
DE L'EXPLORATEUR
LOUIS AUDEMARD
LIEUTENANT DE VAISSEAU ACTIF
EN ASIE DANS LES ANNÉES 1900
Aguttes Neuilly

02·12
MONTRES
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

06·12
ARTS CLASSIQUES
MOBILIER, SCULPTURES
& OBJETS D'ART
Aguttes Neuilly

Ce calendrier est sujet à modifications | Retrouvez toutes nos dates de ventes sur **aguttes.com**

AUTOMOBILES DE COLLECTION

4 VENTES PAR AN

Prochaine vente
12 décembre 2021

1955 - Austin-Healey 100/4 BN1
Est. 50 000 – 70 000 €
En vente le 12 décembre

AGUTTES

Contact : Gautier Rossignol
+33 (0)1 47 45 93 01 - rossignol@aguttes.com

AGUTTES